

ABONNEMENT

Canada et
Etats-Unis

Un an . . . \$1.50

Six mois75c

Montréal et
banlieue exceptés

Directeur :
JEAN CHAUVIN

La Revue Populaire

MENSUEL
ILLUSTRE

SCIENCES
LITTÉRATURE
HISTOIRE

LA REVUE
POPULAIRE

est expédiée par la
poste entre le 1er
et le 5 de chaque
mois.

POIRIER,
BESSETTE & CIE
Edits.-Props.

131, rue Cadieux,
Montréal, Qué.

Vol. 19, No 5

Montréal, mai 1926

Entered March 23, 1908, at the Post Office of St. Albans, Vt. U.S., as second class matter under the Act of March 3rd 1879.

MME DE SEVIGNE ET LA MODE DES CHEVEUX COURTS



Le 4 avril 1671, Mme de Sévigné conseillait à sa fille, Mme de Grignan, de se faire couper les cheveux...

Nous avons bien lu ? Pas d'erreur pourtant, la lettre de la charmante marquise est là, sous nos yeux, nous n'avons qu'à la relire. Eh bien oui !

Henry Bidou, dans une récente chronique, l'extrait, cette lettre précieuse, du recueil si connu, et la livre ainsi comme suprême argument aux hommes et aux femmes qui plaident en faveur des cheveux courts.

Que penser d'une mode dont on faisait de grands éloges au dix-septième siècle et qui scandalise encore au vingtième ?

Ainsi qu'on le voit, la mode des cheveux courts n'est point nouvelle. Elle avait été lancée par Mme de Montespan et ses deux nièces : la duchesse de Nevers et la petite de Thian-ges. La reine l'adopta à son tour mais ne voulut pas admettre qu'elle avait choisi cette coiffure pour suivre la mode.

Quant à l'opinion de la marquise de Sévigné, la voici : "Je vis hier, écrit-elle à sa fille, la duchesse de Sully et la comtesse de Guiche ; leurs têtes sont charmantes ; je suis rendue. Cette coiffure est faite justement pour votre

visage ; vous serez comme un ange, et cela est fait en un moment. Tout ce qui me fait de la peine, c'est que cette mode, qui laisse la tête découverte, me fait craindre pour les dents. Imaginez-vous une tête blonde partagée à la paysanne jusqu'à deux doigts du bourrelet : on coupe ses cheveux de chaque côté, d'étage en étage, dont on fait de grosses boucles rondes et négligées, qui ne viennent point plus bas qu'un doigt au-dessous de l'oreille ; cela fait quelque chose de fort jeune et de fort joli, et comme deux gros bouquets de cheveux de chaque côté. Je vous vois, vous m'apparaissez, et cette coiffure est faite pour vous ; mais qu'elle est ridicule à certaines dames dont l'âge ou la beauté ne conviennent pas !"

Et une amie de Mme de Sévigné ajouta au bas de cette lettre destinée à Mme de Grignan : "Madame, vous serez ravissante ; tout ce que je crains, c'est que vous ayez regret à vos cheveux. Pour vous fortifier, je vous apprendis que la reine et tout ce qu'il y a de filles et de femmes qui se coiffent à Saint-Germain achevèrent de se les faire couper hier par La Vienne ; car c'est lui et Mlle de la Borde qui ont fait toutes les exécutions."

Jules JOLICOEUR.